

## Déclaration liminaire de la CGT au CSE du réseau France 3 du 29 janvier 2020



En ce premier CSE de l'année 2020, l'heure est venue de dresser un bilan de l'année écoulée, première année du CSE du réseau régional.

Avant de s'attaquer aux retraites et à l'avenir des travailleurs, les démolisseurs du code du travail, le duo Pénicault-Macron, ont d'ores et déjà réussi le premier objectif qui leur avait été fixé par les puissances de l'argent qu'ils servent : épuiser les élus, affaiblir leur action, livrer le dialogue social à un incessant débat d'interprétation, qui rajoute un peu plus à l'exaspération générale.

Nous avons pourtant pris nos responsabilités, nous avons bataillé pour structurer ce Comité malgré les difficultés, aider les représentants de proximité nouvellement créés à défendre leurs prérogatives dans les antennes. Nous l'avons fait dans l'intérêt collectif de France Télévisions. Force est de constater qu'il n'est pas partagé...

On attend toujours la poursuite de la négociation sur la réévaluation des moyens mis à disposition des élus. Il est urgent de prendre en considération, au bon niveau, le large spectre de nos prérogatives, héritées des DP, des CHSCT et des CE. Et s'il ne fallait prendre qu'un seul exemple, les sujets santé ont pris une place immense dans nos débats, à la hauteur des problèmes posés alors que la CSSCT ne dispose d'aucun moyen dédié.

Pendant de longs mois, la direction du Réseau a fait preuve d'un désintérêt et d'une inertie coupables et désinvoltes. A la faveur d'un changement de casting, les choses ont heureusement évolué depuis l'été, il était temps, mais il y a encore une forte marge de progression. On attend des signes forts.

Car les chantiers sont multiples et considérables. On le voit à l'obésité de nos ordres du jour, où le manque de temps oblige à arbitrer entre des questions qui ont pourtant toute leur importance. Pour étudier la formation ou l'emploi, faut-il renoncer à débattre de l'activité ? Les consultations liées aux chantiers de transformation impliquent-elles de renoncer à jouer notre rôle essentiel en matière de santé des salariés, alors que se multiplient les alertes liées à l'explosion des troubles psychosociaux ?

Tandis que le rythme et la pression productive s'accentuent dans notre entreprise, sur fond de réduction des effectifs et de transformation des métiers et des pratiques, il est impératif de replacer les instances au cœur de la vie sociale de l'entreprise, en les associant en amont, en leur transmettant une information de qualité, avec suffisamment d'anticipation pour leur permettre d'avoir le temps de travailler et de jouer leur rôle efficacement.

Nous devons atteindre rapidement, en 2020, un rythme de croisière afin de faire face au sujets majeurs qui nous attendent : les régies automatisées, les nouveaux métiers, la régionalisation... Comment jouer pleinement notre rôle dans ce dédale de projets et de transformations ? Comment soutenir les salariés qui s'interrogent de plus en plus sur la soutenabilité de leur travail ? Comment rassurer les autres qui craignent pour leur avenir dans l'entreprise ? Quant aux élus, un an après la réorganisation des instances, ils cherchent leur souffle.

Paris, le 29 janvier 2020